



EDUCATION PRIORITAIRE

DEPUIS 15 ANS LE SNES MAYOTTE DEMANDE LE CLASSEMENT DE TOUT MAYOTTE EN ZONE D'EDUCATION PRIORITAIRE AFIN DE FAIRE RECONNAITRE NOS DIFFICULTES AU TRAVAIL : C'EST FAIT !

A LA RENTREE 2015 :

- **TOUS LES COLLEGES DE MAYOTTE PASSENT EN REP**
- **8 COLLEGES SERONT CLASSES REP+ mais « PROGRESSIVEMENT » selon le Vice-rectorat qui ne donne ni les noms ni l'échéancier.**
- **Pour les Lycées, c'est la grande inconnue... nous avons réitéré notre demande de classement de tous les Lycées en REP dès la rentrée prochaine.**

Par ailleurs nous avons rappelé que l'enseignement en réseau prioritaire ne doit pas se faire au détriment des droits des collègues... la reconnaissance de la difficulté à exercer dans nos établissements ne doit pas être l'occasion de nouvelles dérives autoritaires !

